

EDITO

L'hiver n'a fait que passer que voici déjà le printemps précoce ... Nous voulons des lendemains qui chantent et souhaitons de Claix une commune moderne à l'écoute des citoyens. A la différence d'une majorité municipale dans la plainte, le repli, les vues à court terme...

Notre association, en cette période de transitions nombreuses, veut que Claix soit une commune rayonnante, attentive à tous avec une offre de santé renouvelée, des projets urbanistiques mieux pensés, un souci réel de l'écologie, du lien social renforcé, des projets intercommunaux, des investissements prometteurs...

Tout cela ne peut se construire qu'en proximité avec les citoyens clairois, c'est pour cela que nous conduisons des enquêtes sur le terrain (covoiturage, santé...) et sommes ouverts à toutes vos préoccupations et suggestions, à tout ce qui alimente le débat démocratique... Notre assemblée générale se tiendra le **20 mars à 20h30**, Salle des Fêtes du Bourg.

Carole EXBRAYAT (Vice-Présidente)
Yann GUERIN (Président)



Aménagement urbain



UN NOUVEAU VISAGE POUR LA RUE LESDIGUIÈRES : CHANTIER APAISÉ ? CHANTIER DES OUBLIÉS !

Les élus de la majorité municipale clairoise se félicitent du nouveau visage de la rue Lesdiguières liftée il y a peu. Ce que ne vous dit pas l'article du 11 décembre du Dauphiné Libéré, c'est que notre rue aura subi de gros travaux deux années consécutives ! Et cela sans gommer tous ses aspects négatifs et dangereux.

PRINTEMPS 2015

Cela a commencé par le changement de tous les réseaux humides : Eau potable, Eaux pluviales, Eaux usées... Durant des années, on a sommé les habitants de se mettre en conformité avec l'assainissement en les obligeant à se brancher au réseau du tout-à-l'égout alors même que la canalisation principale de la rue n'était même pas reliée... Et se déversait joyeusement dans le ruisseau du LAVANCHON au grand détriment des poissons ! Cherchez L'erreur ! Après 8 mois de travaux, on referme les

tranchées avec un bitume provisoire. Pour les rouvrir six mois plus tard et y enterrer les réseaux secs : Téléphone, électricité et éclairage public. Cherchez l'erreur Il faut bien que nos impôts servent à quelque chose non ?

ALORS PRINTEMPS 2016

Encore 8 mois supplémentaires de travaux ! On enfouit tous les câbles pour laisser place à un patchwork de goudron agrémenté de nids de poule et de belles mares à canards... La nouvelle canalisation des Eaux pluviales est très utile... Cherchez L'Erreur !

Alors M. le Maire où sont vos promesses suite à notre pétition de quartier de 2008 ?

Quid de la sécurisation de la rue Lesdiguières, des trottoirs manquants, des passants méprisés en route pour L'EREA ou L'IMPRO... ? Quid de la tranquillité des riverains, soumis aux nuisances du trafic et des chicanes ?

Bien sûr, M. Le Maire, vous nous direz de voir cela avec la Métro mais il y a 8 ans, c'était bien vous notre interlocuteur !

Désormais, grâce aux réverbères en remplacement des guirlandes de Noël, nous voilà bien éclairés... sur vos pratiques ! Au final une interrogation nous taraude : plus de câbles, plus de fils... Où donc vont se poser les corbeaux électoraux ? Qu'une commune contribue au bien-être de ses administrés, cela se conçoit bien, n'est ce pas ?

Michel BRUN-PICARD (Vice-Président)

Témoignage

POURQUOI JE SUIS DANS L'ASSOCIATION VIVRE ENSEMBLE À CLAIX DEPUIS UNE VINGTAIN D'ANNÉES.

Je constate qu'actuellement, dans notre société, les jeunes, de Claix comme d'ailleurs, subissent de plein fouet les conséquences d'une mondialisation effrénée et d'une concurrence sans merci. Ce qui devrait être progrès et bien-être provoque en fait divisions et développe racisme et repli identitaire. La situation est grave en particulier pour les jeunes et les générations à venir. Je pense qu'il est possible de construire une société où l'argent sera un moyen de vivre

dignement en évitant de détruire notre planète par des consommations inutiles voire nuisibles. Il est encore temps ! Cela dégagera, j'en suis convaincue, des possibilités de travail permettant aux jeunes d'exploiter leur énergie et leur créativité pour constater qu'ils ont du cœur à l'ouvrage. Ceci est de notre responsabilité à tous. Notre planète est toute petite par rapport à l'immensité de l'univers et comme nous, elle est fragile. C'est avec l'association « vivre ensemble à Claix » que je partage aujourd'hui les valeurs d'une société soucieuse de la place de chacun, où il ferait bon vivre.

Claire JAUDON

Rejoignez-nous !



07 829 829 78

www.vivre-ensemble-claix.fr



contact@vivre-ensemble-claix.fr

@vivrensembleclaix



MÉDECINE DE PROXIMITÉ : REGARD SUR LA COMMUNE DE SEYSSINS



Beaucoup de communes cherchent à attirer de nouveaux médecins généralistes. Les élus locaux ont-ils un rôle à jouer ? Si oui, de quels leviers disposent-ils ? C'est ce que nous demandons à **M. Fabrice Hugelé, Maire de Seyssins et 3ème vice-président à la Métropole délégué à l'économie, l'industrie, au tourisme et à l'attractivité du territoire**, et qui vient d'accueillir sur sa commune 2 nouveaux médecins généralistes.

Nathalie Cotte : M. Hugelé, quelle est la situation sur votre commune en terme d'accès aux soins, notamment en ce qui concerne le nombre et la répartition géographique des médecins généralistes ?

Fabrice Hugelé : il y a encore quelques années, la ville de Seyssins (7200 habitants) comptait 5 médecins généralistes sur les trois quartiers de la commune. Compte-tenu de la pyramide des âges et/ou de la volonté de ces praticiens de se regrouper, la situation tendait à se dégrader, il a fallu réagir car l'offre de soin se réduisait. Aujourd'hui, nous avons 2 médecins dans la plaine de Seyssins et 2 jeunes médecins qui viennent de s'installer dans le village.

NC : l'offre de soins sur Seyssins s'est-elle autorégulée ou avez-vous joué un rôle dans l'installation des professionnels de la santé ?

FH : dès que je suis devenu Maire de Seyssins en 2012, j'ai pris la mesure d'une situation préoccupante pour la population et le risque d'un déficit d'offre médicale. Les conditions de travail recherchées par les nouveaux praticiens ont évolué : **ils hésitent de plus en plus à exercer seuls et veulent pouvoir compter sur des confrères. Il faut les aider à trouver les bonnes conditions pour leur installation**, j'ai donc commencé à travailler sans relâche pour accueillir de nouveaux médecins dans les conditions souhaitées.

NC : vous nous dites avoir eu une démarche active dès 2012 pour permettre l'installation de 2 médecins généralistes. Pouvez-vous nous dire comment vous avez procédé et quelles ont été vos démarches ?

FH : tout d'abord, il faut identifier des praticiens qui cherchent à s'installer. Je me suis adressé aux structures qui représentent la profession : l'ordre des médecins, le syndicat des internes, SOS Médecins, les syndicats de médecins libéraux (MG38 et MG France)... je n'ai négligé aucune piste. J'ai aussi rencontré certains des pharmaciens et des commerçants de la commune, pour qu'ils activent leurs réseaux. Car leur activité dépend aussi beaucoup de la proximité d'un médecin. Il m'a fallu prendre des rendez-vous et faire de nombreux courriers de relance en décrivant la situation et les

atouts de Seyssins, notamment décrire la patientèle de la commune. Enfin, j'ai réuni autour de la table les acteurs locaux tels que les bailleurs sociaux, les constructeurs, qui peuvent aussi apporter des réponses matérielles aux attentes des jeunes praticiens.

NC : actuellement, quels sont les freins à l'installation de médecins sur une commune ?

FH : il y a plusieurs facteurs qui rendent difficile l'installation de médecins. Le premier d'entre eux est le numerus clausus imposé sur le nombre de médecins formés, nous ne formons pas assez de médecins en France pour satisfaire les besoins de la population qui augmentent et pour répondre aux départs massifs à la retraite des praticiens. Le deuxième facteur est la désaffection pour la médecine générale au profit des spécialités qui, au terme d'un cursus très difficile, sont, il est vrai, plus rémunératrices. **Le troisième facteur est l'évolution des façons de pratiquer. Il y a désormais un souhait de se regrouper, de mutualiser les coûts et les charges.** Les jeunes praticiens ne veulent sans doute pas de la même vie que leurs prédécesseurs. Tellement éprouvante. Dans le même ordre d'idée, on constate que de nombreux jeunes médecins préfèrent les remplacements plutôt que d'installer leur propre cabinet avec ses contraintes et ses charges.

NC : quels sont les leviers dont disposent les maires pour lever ces blocages et encourager l'installation de nouveaux médecins généralistes sur leur commune ?

FH : **le premier ingrédient indispensable est l'énergie et l'investissement personnel qu'il faut déployer pour arriver à ses fins !** Il faut solliciter les professionnels et créer les bonnes conditions d'installation. Pour Seyssins, j'ai intercedé en la faveur de jeunes praticiens auprès des bailleurs de locaux commerciaux et des constructeurs pour obtenir les meilleures offres. **La parole du Maire pèse dans ce type de négociation** car il connaît l'importance des offres de services et des offres médicales, il connaît le prix de l'immobilier et les marges de manoeuvre. Il décide de la réalisation ou non des programme immobilier. J'ai réuni tout le monde autour de la table pour aboutir à une proposition acceptée par tous. Notre résultat sur Seyssins est le fruit d'un long travail mené par moi-même et l'équipe municipale, les services municipaux ont aussi été très actifs. Nous n'avons engagé aucune subvention d'argent public mais nous n'avons pas ménagé notre peine depuis 2012, **d'ailleurs nos efforts ont été récompensés par l'installation de 2 jeunes médecins à l'automne 2016.** Qui ont sans doute aussi été séduits par notre volonté !

Propos recueillis par Nathalie COTTE, conseillère municipale à Claix (opposition).

On a aimé sur Claix...



La réactivité et l'investissement des 4 associations de parents d'élèves pour faire modifier l'organisation du périscolaire imposée sans concertation par la mairie suite au plan vigipirate. Force de proposition et unies, elles ont permis de trouver une solution qui convienne aux familles et aux services municipaux.

Envie de mieux nous connaître et de partager vos idées ?

Venez rencontrer et discuter avec les adhérents de Vivre Ensemble à Claix lors de notre

Assemblée Générale prévue

le lundi 20 mars à 20h30
à la salle des fêtes du bourg